



FONDATION
CITÉ PRINTEMPS



1858 - 2016

Sommaire

Rapport du directeur2-3

Rapport du Conseil de fondation4

Retour sur l’année 2016, secteur 6-15 ans5-6

Rapport d’activité pour 2016 au sein du secteur 15-187-8

Valse de chiffres9-11

Accompagnement socioprofessionnel des jeunes de CP12-13

Rapport du stagiaire MPC14-15

Bilan16

Comptes condensés des charges et produits17

Rapport de l’organe de révision18

Etat du personnel 2016.....19

Donateurs 201620





Cité Printemps dans son concept souligne que l'institution se réfère de manière ouverte aux valeurs chrétiennes. Les statuts de la fondation précisent que son conseil maintient une collaboration privilégiée avec M^{gr} l'Evêque de Sion dans la continuité de l'histoire de l'œuvre diocésaine de droit canonique initiée en 1868 par M^{gr} François Blatter. Afin de faire vivre la collaboration avec l'Evêché, les jeunes ont ouvert les portes de l'institution le 16 février 2016 à M^{gr} Jean-Marie Lovey, évêque de Sion. C'est en toute humilité, très cordialement, avec proximité, sans éluder aucune question que M^{gr} Lovey a partagé sa soirée en notre compagnie. Merci Monseigneur pour votre partage vivifiant, vos encouragements et votre attention bienveillante.

Depuis le mois de septembre 2016, une table d'hôtes, sise dans le bâtiment principal, permet au public, moyennant une réservation préalable, de partager le repas de midi servi dans toute l'institution. Estampillée fourchette verte, généreuse et de qualité, véritable établissement public de la capitale, la démarche de la table d'hôtes vise plusieurs objectifs :

- Ouvrir les portes de l'institution à l'extérieur. Si les murs des institutions protègent, nous devons éviter qu'ils n'étouffent. La table d'hôtes permet plus de proximité avec la ville qui entre publiquement dans l'institution. Une exposition d'aquarelles d'un collectif d'artistes s'est tenue dans les murs de la table d'hôtes, d'autres expositions suivront. La table d'hôtes est un excellent moyen de promotion et de démythification de l'institution.
- On sait que la cuisine de collectivité génère des aprioris négatifs. Les échos de nos clients nous démontrent le contraire et il est agréable de dire à nos jeunes qui font la moue devant leur assiette, que des clients se déplacent (et payent !) pour manger le même repas.
- Avec les années, nous devons accompagner toujours plus de jeunes en rupture scolaire ou professionnelle. Le concept de l'atelier cuisine leur permet de trouver un environnement socioprofessionnel adaptable à leur compétence, leur état émotionnel et psychologique. Ces jeunes nous confient leur fierté de composer un repas servi à de « véritables » clients.
- Pour le jeune engagé au service, en plus de la rétribution financière de son travail, son estime de lui est renforcée. Il peut mettre en pratique les notions de travail-effort-plaisir.
- La table d'hôtes permet l'exercice du droit de visite aux parents dans un cadre neutre et protégé par le « contrôle social ». Elle sert aussi au renforcement de la proximité entre le jeune et son éducateur de référence. Et quand tout le groupe éducatif s'invite, « manger à la table d'hôtes, c'est manger au restaurant ». Il est fort intéressant de mesurer l'adaptation de nos jeunes au contexte dans lequel ils se trouvent.

- La table d'hôtes est aussi un outil relationnel dans le lien éducateur-parent. il est souvent plus aisé pour un parent de se confier au café que dans une salle d'entretien dans laquelle résonnent parfois des moments douloureux (décision de placement, recadrage, ...)

Je remercie le chef cuisinier maître socioprofessionnel M. Pascal Jacquod, la responsable de la table d'hôtes, M^{me} Hélène Coelho ainsi que M^{me} Mabillard et M^{me} Glassey pour l'aboutissement de ce beau projet. Sans le soutien du service de la jeunesse et de la fondation Sainte Famille, la table d'hôtes n'aurait pas vu le jour. Mes remerciements leur sont également destinés.

Une année ne se résume pas en quelques lignes ni en deux projets. L'institution poursuit son évolution initiée il y a bientôt 160 ans en restant au plus près des nécessités sociales du moment. Le travail réalisé au quotidien, pour lequel tous les collaborateurs ont été engagés et dont il est difficile de faire part, c'est celui des 20195 journées civiles avec son lot de grandes et de petites victoires, ses drames et ses petits soucis. Que tous les acteurs en soient gratifiés.

L'institution dans sa robe de 2016 ne se conçoit pas sans un réseau que nous nous efforçons au quotidien d'étoffer. Mes remerciements vont aux parents, partenaires indispensables, aux professionnels du placement et de la thérapie, aux enseignants et aux maîtres d'apprentissage, aux donateurs et aux sponsors. Je sais ce que coûte Cité Printemps, c'est un investissement, un pari sur l'avenir. Je remercie toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, permettent le passage et la réalisation de belles histoires de vie.

Serge Moulin, directeur



Rapport du Conseil de fondation

La Fondation Sainte Famille a décidé, en 2007, de réorganiser ses activités. Elle a donc créé la nouvelle Fondation Cité Printemps, actuellement présidée par M^e Grégoire Dayer. La Fondation poursuit son but initial, à savoir l'accueil d'enfants et adolescents avec un comportement social gravement perturbé, et qui ne bénéficient plus d'un réseau solide. Pour nombre d'entre eux, l'institution devient leur nouvelle maison. C'est la fondation Cité Printemps qui signe le mandat de prestation avec l'Etat du Valais.

Ces deux fondations restent intimement liées. La Fondation Sainte Famille dote la Fondation Cité Printemps d'un capital social de CHF 500'000.00. Elle lui cède sous forme de DDP tous les immeubles abritant les jeunes, contre une location symbolique. De plus, elle prend en charge l'entretien des immeubles selon la pratique usuelle et alimente le fond de rénovation.

Parcourons brièvement le budget 2016. Les chiffres sont exprimés en millions. Il présente 5,451 mio de charge et 1,905 mio de produit. Il en ressort un déficit de 3,545 mio qui devrait être couvert par les subventions allouées par l'Etat du Valais. Je précise que les produits sont constitués à hauteur de 0,981 mio par la contribution des répondants et parents et 0.904 mio par la Confédération, plus précisément l'office fédéral de la justice. Le solde provient des revenus de prestations. Or, l'Etat du Valais promet une subvention de 3,429 mio. Il ressort un déficit de CHF 0.116 mio.



Le programme d'économie ETS2 contraint l'Etat du Valais à réaliser des économies. Cette exigence impacte forcément les budgets des institutions.

Pour combler ces insuffisances de financement, la Fondation Cité printemps recherche sans cesse des dons ou legs. Elle lance un appel à la générosité des entreprises et de tout un chacun.

Si bien que la Direction et le personnel doivent respecter scrupuleusement le budget. Ils essaient de redimensionner les dépenses pour éviter les déficits chroniques. C'est de plus en plus difficile... très difficile.

Je tiens donc à féliciter tant la Direction que son personnel pour leur engagement sans faille. Malgré les difficultés budgétaires, ils fournissent un travail exceptionnel en apportant plein de bonheur et de réconfort à ces jeunes en souffrance. Bravo.

Jean-Michel Micheloud
Membre du Conseil de fondation

Retour sur l'année 2016, secteur 6-15 ans

Pour le secteur des 6-15 ans de Cité Printemps, l'année 2016, comme les années précédentes, aura été marquée par un taux d'occupation quasi-soviétique en termes de journées de présence à 94 % ! Si l'on considère que les mois de juillet et août sont traditionnellement plus calmes que le reste de l'année (avec une occupation tournant aux alentours des 80 % tout de même), vacances et camps obligent, ce chiffre est impressionnant et démontre, si cela s'avère encore judicieux, la nécessité actuelle des foyers d'accueil de nos jours. Relevons même, c'est important, un taux d'occupation sur certains groupes éducatifs supérieur à 100 % certains mois.



Se pose dès lors la question des moyens mis à disposition à l'accueil de ces jeunes. Car si le taux d'occupation annuel reste plus ou moins stable d'une année à l'autre, celui plus spécifique des week-ends et vacances scolaires est plus questionnant. Lors de mes débuts au sein de l'institution, en 2008, seule une paire d'éducateurs encadrerait les week-ends des jeunes et il n'était pas rare de voir l'un des deux rester à la maison,

faute d'enfants présents. Aujourd'hui, 8 ans après seulement, de par l'augmentation des présences en journée, ce sont trois éducateurs qui accompagnent ces mêmes jeunes durant la fin de semaine, souvent accompagnés d'un stagiaire. Il n'est de plus pas rare que cette « triplète » d'éducateurs soit renforcée par une quatrième personne, tant les effectifs sont importants. Si les moyens actuels suffisent tout juste pour un travail de qualité lors de ces moments, il devient nécessaire de questionner le futur car la tendance est, année après année, à la hausse. Comment pourrait-il en être autrement avec des jeunes qui, privés de ressources familiales suffisantes, voient leur semaine à Cité Printemps se rallonger et déborder allégrement sur les week-ends ? Les vacances scolaires suivent la même tendance et, alors que ces moments étaient partagés autrefois tous ensemble dans notre belle colonie de Nendaz, aujourd'hui un groupe ouvert à Sion, dans le bâtiment principal, complète systématiquement la semaine de « camp Nendaz ».

Dans un autre registre, 2016 aura également permis d'asseoir et de confirmer des collaborations toujours plus étroites avec le réseau de professionnels de l'enfance en Valais. Enseignants, pédo-psychiatres, intervenants en protection de l'enfant, juges, psychologues, tuteurs et curateurs (et bien sûr parents !) ... l'éducateur, et donc l'Institution, n'est pas seul à entourer le jeune placé. Ce partenariat n'est pas seulement nécessaire, il est désormais indissociable d'un travail de qualité au service du jeune et de sa famille. Il doit être développé et entretenu, semaines après semaines c'est là une conviction forte et une tâche prise au sérieux par la Direction.

Mais l'année 2016, ce n'est pas que des chiffres et des questionnements professionnels. C'est aussi, et surtout, de belles histoires et de beaux moments partagés avec tous ces enfants accueillis. J'ai envie de zoomer sur les événements en commun qui ont jalonné la vie du secteur durant cette année, persuadé de la trace positive et durable qu'ils laisseront dans les souvenirs des jeunes accueillis. Parlons donc du traditionnel concours de ski qui aura vu nos champions d'un jour (et de demain ?) s'affronter dans le fair-play et la bonne humeur, relevons la très attendue course aux œufs de Pâques, rappelons-nous de notre fête de fin d'année qui relève les talents artistiques de nos jeunes et, point d'orgue, félicitons tous les participants de notre institution, jeunes et adultes, à la Course de Noël Titzé de Sion ! Sans oublier les parties de cache-cache interminables, les matchs de foot endiablés, ces balançoires qui grincent d'usure, les rires et les cris d'enfants heureux de se retrouver. Tous ces moments qui relèvent la noblesse du travail d'éducateur et qui permettent d'oublier plus facilement les moments parfois difficiles, les instants de crise, les tensions et les fugues malheureusement trop nombreuses...

2017 s'annonce ainsi sous les mêmes auspices (et les mêmes chiffres, en augmentation sur les week-ends...) avec, toujours en ligne de mire, la volonté de développer de nouvelles collaborations, de nouvelles compétences, un nouveau réseau, de nouvelles idées pour continuer d'accueillir au mieux ces enfants et ces jeunes parfois déjà bien cabossés par la vie. Avec également la volonté de leur offrir, ainsi qu'à leur famille, le meilleur encadrement possible et leur souhaiter qu'ils gardent en mémoire, pour de nombreuses années, un souvenir positif de la petite parenthèse qu'aura été Cité Printemps dans leur vie.

Steve Germanier, coordonnateur du secteur 6-15 ans



Rapport d'activité pour 2016 au sein du secteur 15-18

Durant l'année 2016, nous avons accompagné 29 jeunes entre le groupe des Collines et de la Passerelle (12 filles, 17 garçons) ainsi que 4 hébergements d'urgence. L'accueil aux villas totalise 5938 journées y compris les journées d'hébergement d'urgence.

La prédominance des placements de type volontaire reste stable avec 16 cas sur 29. 11 placements civils et 2 placements pénaux complètent ce tableau.

Par secteur 15-18 ans, il faut comprendre les deux groupes de la Passerelle et des Collines, et ses satellites qui sont : la phase de progression (studios) et l'atelier.

La progression a accueilli 8 jeunes pour 1972 journées.

L'atelier totalise la prise en charge de 34 jeunes pour un total de 455 journées d'activité.



Faits marquants et tendances de l'année écoulée :

Depuis août 2016, nous bénéficions du renfort d'un éducateur de soutien en la personne de M. Dino Bartolotta. Cette ressource, active sur les secteurs enfants et ados ainsi qu'à l'atelier, a permis l'accompagnement individuel et ponctuel de jeunes en période de crise ainsi que de jeunes accueillis en hébergement d'urgence. L'atelier s'est trouvé ponctuellement renforcé par la possibilité d'un accompagnement « bas seuil » individualisé ou d'actions de soutien individuel sur un lieu de stage ou dans une activité spécifique.

Sur le plan éducatif, nous avons mis en place la formule des colloques inter-secteurs. Ces rencontres réunissent l'espace de deux matinées par année le personnel éducatif de tous les secteurs afin de partager sur un sujet d'actualité.

A signaler également la pérennisation d'une journée de formation interne annuelle. Cette année, c'est la thématique des abus qui a été abordée. Une journée riche d'enseignements avec les regards croisés de la police, de la pédopsychiatrie, du CDTEA, du SIPE et de la structure ESPAS dédiée à l'accompagnement des auteurs et des victimes d'abus.

Ces rencontres ont une visée formative, mais permettent en corolaire le maintien des bonnes relations entre professionnels à l'interne et du réseau. L'institution et ses acteurs en ressortent également bénéficiaires sur le plan de la cohérence institutionnelle.

Concernant les placements, ces quelques constats ont marqué l'année :

- L'école pré professionnelle (EPP), solution choisie par plusieurs jeunes du 15-18 chaque année, a durci ses critères de maintien dans la filière. Une correction appréciable à notre avis. En effet, ces dernières années, de nombreux jeunes placés ont « atterri » à l'EPP plus à défaut d'autres solutions que par réelle volonté. Ce qui se traduisait dans de nombreux cas par une année « statique » durant laquelle le jeune stagnait scolairement sans réelle volonté, ni pression pour aller de l'avant. Avec cette correction, un tri rapide et une réorientation dans une perspective de formation professionnelle est possible durant l'année. Dans la mesure où notre travail s'interrompt la plupart du temps à la majorité c'est un gain de temps précieux.

- Plusieurs jeunes sont au bénéfice des mesures de l'assurance invalidité pour leur formation professionnelle. Depuis peu, l'octroi des conditions de l'AI pour les formations Orif s'est durci. Celles-ci sont évaluées plusieurs fois par an et la formation professionnelle est prioritaire. A défaut de l'atteinte d'objectifs et d'investissement du jeune dès le départ, la mesure (qui jusqu'alors durait une à deux années) prend fin abruptement. Une nouvelle donne qui demande la mise en place de solutions de prise en charge par d'autres organismes et une anticipation dans les situations où un internat ORIF est envisagé, l'hébergement s'arrêtant en même temps que la mesure de formation.
- Du point de vue des situations, plusieurs jeunes âgés de 17 ans et plus nous ont été adressés par les services. Ces situations nous ont passablement mobilisés en raison du laps de temps disponible à la recherche d'une solution de formation et d'une perspective viable de sortie de l'institution à la majorité. La question d'un signalement plus rapide des situations et de placements « préventifs » s'est posée. Cette réflexion est toujours d'actualité, et les services y sont rendus attentifs.

Perspectives :

L'accompagnement socioprofessionnel au sein de l'institution a largement prouvé son utilité, nous cherchons actuellement les moyens de le renforcer.

Dans le souci d'améliorer le travail auprès des jeunes, le maintien et le renforcement de la collaboration avec le réseau professionnel valaisan reste une de nos priorités. Nous sommes régulièrement en lien et en réflexion afin d'améliorer l'efficacité et la réactivité du système. A ce sujet, relevons l'excellente collaboration avec les services placeurs, le tribunal des mineurs, les établissements scolaires obligatoires, post obligatoires et le centre de formation professionnelle, ainsi que l'office AI de Sion.

Nous avons, il y a peu, renforcé les échanges avec le domaine médical, notamment la structure pédopsychiatrique de Sierre dont une partie de l'équipe soignante est venue en visite à Cité printemps. Les employeurs de nos jeunes sont également de précieux partenaires, qu'ils soient ici remerciés pour leur soutien et leur volonté d'amener leurs apprentis au terme de leur formation.

Evoluer et s'adapter au contexte et aux problématiques du moment avec comme objectif : les jeunes et leurs besoins. Ceci reste à la fois un défi et une source de motivation à notre travail.

Pour conclure, je voudrais remercier tous nos partenaires et surtout, toute l'équipe du secteur 15-18 ans pour le travail effectué.

Sébastien Maccaud, coordonnateur du secteur 15-18 ans

Valse de chiffres

Une fois n'est pas forcément coutume même pour une administratrice, parlons chiffres !

Tout d'abord pour une comparaison des charges et recettes ainsi que du Prix de Revient de la Journée entre 1996, 2006 et 2016.

	COMPTES 2016		COMPTES 2006		COMPTES 1996	
	20'195	PRJ	17'738	PRJ	12'526	PRJ
Journées de présence						
Charges						
Personnel	4'612'023.05	228.37	3'505'735.10	197.64	2'667'155.15	212.93
Besoins médicaux	5'575.30	0.28	2'114.70	0.12	1'956.20	0.16
Alimentation & Boissons	150'816.05	7.47	127'838.42	7.21	120'393.00	9.61
Ménage	14'070.20	0.70	13'171.20	0.74	3'215.35	0.26
Entretien & Réparations	244'031.75	12.08	165'611.19	9.34	140'867.15	11.25
Utilisation des installations	88'840.60	4.40	96'850.47	5.46	43'536.45	3.48
Energie & Eau	66'752.00	3.31	66'248.50	3.73	70'525.20	5.63
Ecolage, formation et loisirs	114'815.85	5.69	57'298.20	3.23	61'125.85	4.88
Bureau & Administration	63'660.10	3.15	65'206.70	3.68	44'112.50	3.52
Autres frais d'exploitation	4'907.00	0.24	3'185.30	0.18	644.25	0.05
Total charges	5'365'491.90	265.68	4'103'259.78	231.33	3'153'531.10	251.76
Produits						
Contributions de répondants	1'038'701.35	51.43	594'563.30	33.52	462'840.25	36.95
Loyers & Intérêts	5'868.35	0.29	13'882.97	0.78	32'348.00	2.58
Produits sur prestations	27'100.00	1.34	13'542.65	0.76	35'561.05	2.84
Participation au déficit de SF		0.00	300'000.00	16.91		
Contributions & Subventions	905'719.00	44.85	831'574.00	46.88	820'505.00	65.50
Total produits	1'977'388.70	97.91	1'753'562.92	98.86	1'351'254.30	107.88
Déficit	3'388'103.20	167.77	2'649'696.86	149.38	1'802'276.80	143.88

A noter que si le déficit à charge de l'état a été pratiquement doublé, le PRJ net lui, en tenant compte du renchérissement de 9.7 % entre 1996 et 2016, n'augmente que de 6.3 %. En outre, alors qu'en 1996, l'institution était en grande partie fermée durant l'été ou à Noël, cette année 12 jeunes étaient présents lors de la veillée de Noël.

L'augmentation du nombre de journées de présence entre 2006 et 2016 est en grande partie due à la nouvelle prestation offerte depuis 2011 soit les 6 studios de la Phase de Progression qui comptabilisent, par exemple, 1792 journées en 2016.

Malgré les restrictions budgétaires de ces dernières années, dont les différentes coupes sont présentées ci-après, notre institution a pu faire face à ses obligations et répondre favorablement aux diverses demandes des services placeurs. Les budgets ont pu être tenus grâce à un respect strict des différents postes attribués et malheureusement aussi certaines années entre 2013 et 2015, à des indemnités journalières versées par notre prestataire LAA et APG maladie pour des absences de longue durée.

Années	Subventions budgétées	Subventions accordées	Coupes budgétaires	Déficit après boucllement	Solde en faveur du canton
2013	3'379'546.00	3'336'000.00	43'546.00	3'250'497.35	85'502.65
2014	3'568'563.55	3'493'392.00	75'171.55	3'483'156.30	9'654.50
2015	3'698'989.65	3'399'996.00	298'993.65	3'284'156.30	115'839.70
2016	3'541'089.00	3'429'000.00	112'089.00	3'388'103.20	40'896.80
2017	3'497'515.40	3'417'435.00	80'080.40	3'497'515.40	
			609'880.60		251'893.65

Ces excellents résultats ne nous aurons toutefois pas permis de recevoir du canton l'autorisation de recapitaliser pour couvrir les déficits cumulés des années 2010, 2011 et 2012.

VARIATION DU DECOUVERT

Perte exercice 2010	Fr.	214'969.70
Perte exercice 2011	Fr.	119'081.25
Perte exercice 2012	Fr.	227'789.15
Total des pertes cumulées	Fr.	561'840.10
Couverture du déficit selon lettre de M. Claude Roch du 29.04.2013	Fr.	-61'840.10
Découvert au 31.12.2016	Fr.	500'000.00

Pourtant, nos prestations ne cessent d'augmenter ! Vous l'avez lu dans le texte de Steve Germanier : retour sur l'année 2016 au secteur 6-15 ans. Le petit tableau ci-après étaye ses dires quant à l'augmentation du nombre d'enfants pris en charge durant les week-ends et les vacances scolaires. Il parle de francs plutôt que de journées de présence mais le rapport évolutif peut être mis en parallèle, les montants attribués par jeune n'ayant guère évolué durant ces 20 dernières années.

Comptes week-end et camps de vacances

Années	Secteur 6-15		Secteur 15-18		Camps	
2016	11'380.40	+169.75 %	5'697.40	+ 4.27 %	47'649.90	+ 99.78 %
2006	4'218.95	+ 56.80 %	5'463.95	-27.60 %	23'850.90	- 11.15 %
1996	2'690.60		7'546.75		26'842.00	

Pour entourer tous ces jeunes, nous pouvons compter sur le dévouement et les compétences des 70 personnes dont vous trouverez la liste en page 19 du présent rapport. A nouveau un petit comparatif

entre les années 2006 et 2016 mais cette fois sur les moyennes d'âge et les années de collaboration des employés des différents secteurs.

2016			2006		
Années de collaboration		Moyenne d'âge	Années de collaboration		Moyenne d'âge
Direction	9.67	47.11	Direction	17.37	46.94
Secrétariat	3.73	29.82	Secrétariat	3.75	54.00
Secteur 6-15 ans	9.61	41.01	Secteur 6-15 ans	11.20	41.62
Secteur 15-18 ans	8.97	43.80	Secteur 15-18 ans	14.37	46.61
Veilleuses de nuit	9.00	50.44	Veilleuses de nuit	2.25	43.94
Services généraux	9.49	49.76	Services généraux	9.75	49.00
Moyenne institution	8.76	44.24	Moyenne institution	11.84	45.42

Les principaux changements qui justifient le nombre d'années de collaboration en forte baisse sont en grande partie dus aux départs à la retraite car la fidélité des collaborateurs à l'institution reste d'actualité. J'en profite pour adresser mes vifs remerciements au personnel de maison et de bureau pour leur travail de qualité ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs.

Brigitte Fournier, administratrice



Accompagnement socioprofessionnel des jeunes de CP

- **34 jeunes ont transité par ce secteur, avec différents objectifs :**
 - Trouver une solution professionnelle pour le jeune en rupture : stage de transition
 - Améliorer les compétences sociales : confiance, attitude.
 - Acquérir des gestes professionnels
 - Orienter vers la voie professionnelle selon les intérêts et possibilités
 - Encourager à la vie pratique par une rémunération (réalisation de travaux à l'interne)
 - Coacher les stages en entreprise : découverte, choix, obtention d'une place.

Ces jeunes ont travaillé dans différentes entités de Cité Printemps la cuisine, la conciergerie, le service de nettoyage, la buanderie, le service à la table d'hôtes.

- **Au cours de l'année, une dizaine de stages en entreprise ont été suivis par le secteur MSP. Au fil des collaborations, le réseau employeurs s'est élargi durant l'année.**
- **Neuf jeunes en rupture se sont dirigés vers les solutions suivantes :**

1 au CFJA (centre de formation des jeunes adultes)
2 à l'ORIF
1 en école préprofessionnelle
1 en école de langues à l'étranger
1 « séjour de rupture » par un voyage à l'étranger
1 en hôpital (unité thérapeutique de jour dépendant de la pédopsychiatrie de Sierre).
1 au SEMO (Semestre de motivation de Sion)
1 en emploi dans une entreprise (majeur)

Voilà un bilan chiffré. La réalité de l'accompagnement socioprofessionnel, elle, n'est pas chiffrable. L'année écoulée a vu transiter des jeunes en rupture souvent défaits, présentant des difficultés très importantes pour quelques-uns. La plupart du temps, on constate qu'une reprise de confiance en soi et en l'adulte, tout comme l'acquisition de comportements sociaux adéquats nécessitent un investissement énorme. Ce sont des éléments essentiels pour des premiers essais d'immersion en entreprise.

A cet accompagnement à « géométrie variable » s'ajoute une difficulté supplémentaire, celle de la double casquette pour les MSP, à savoir chef de cuisine et responsable technique, particularités qui impliquent des impératifs perpétuels de production, de délais, de qualité, d'image, d'adaptation, ne permettant pas une continuité soutenue d'accompagnement des jeunes lorsque cela est nécessaire.

Au cours de l'année écoulée, on peut constater que les situations des jeunes accompagnés au sein du secteur socioprofessionnel sont pour la plupart complexes et nécessiteraient des moyens plus adaptés dans le sens d'un travail en individuel soutenu.

Ceci mérite réflexion, tout comme l'aspect des lacunes scolaires constatées chez les jeunes suivis et des moyens à disposition. La recherche de moyens visant à renforcer le secteur socioprofessionnel est un des objectifs de l'institution pour l'avenir.

Notons encore l'activité de la table d'hôtes, réel outil pédagogique pour les jeunes qui peuvent se mettre en situation de travail au contact de la clientèle. Cela permet d'ouvrir les portes de l'institution sur l'extérieur tout en restant au service de la mission institutionnelle. Sur le plan de la cuisine, cette nouveauté nécessite un investissement de chaque instant afin d'atteindre la quintessence gastronomique, véritable carte de visite institutionnelle. Le succès est au rendez-vous puisque nous avons fêté ce printemps, le 1000^e client de la table d'hôtes.

Jean-Marie Fournier et Pascal Jacquod, maîtres socioprofessionnels.



Rapport du stagiaire MPC

J'arrive à Cité Printemps en août 2016 à la suite de 3 ans de formation à l'école de commerce de Sion. Ceci afin d'effectuer mon année de stage de Maturité Professionnelle Commerciale et ainsi obtenir mon CFC et ma Maturité. Une expérience d'une année que je vais vous résumer.

Mon stage à Cité Printemps débute par l'accueil de mes collègues de bureau et du Directeur. S'ensuit la découverte de ma place de travail, grand espace parsemé de deux larges fenêtres et d'un guichet. Puis de l'entier de l'institution, d'une chambre habitée en passant par la cuisine, de l'atelier du responsable technique à la chapelle interne au bâtiment principal. Mon aventure se poursuit par la rencontre des jeunes pensionnaires, réelle source de pitié et de bienveillance. Mais surtout, des petits garçons et des petites filles énergiques et à la merci des joies et tracas du quotidien auxquels j'assiste par les fenêtres du bureau.

Au fil des premières semaines, je rencontre petit à petit toutes les éducatrices et tous les éducateurs, dont certains que je verrai plus souvent que d'autres. Néanmoins, je remarquerai toujours et chez tous bonne humeur et sourire sur leur visage.

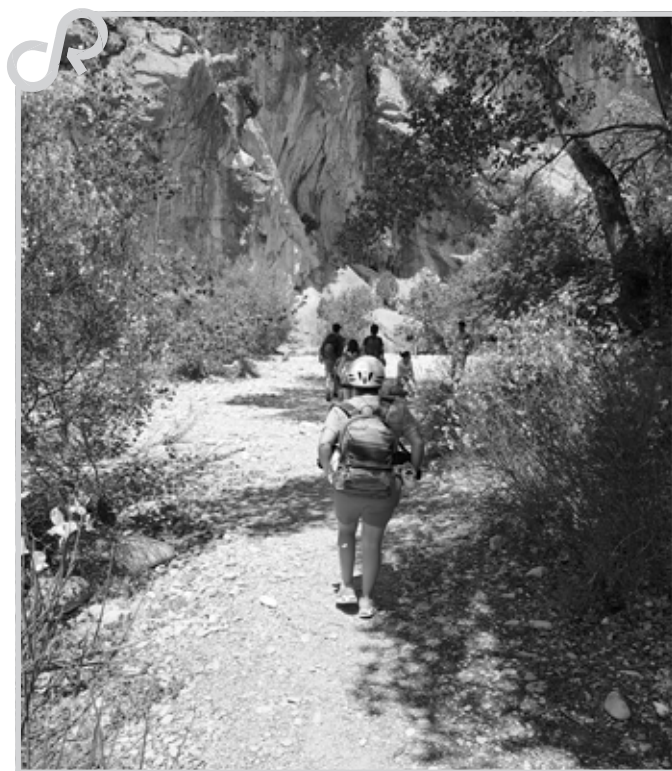
De mon bureau, j'ai la chance d'être 4 fois par jour aux premières loges d'un bref spectacle: le départ à l'école ou le retour au foyer des enfants. Les jeunes nous saluent, quelques-uns rentrent même dans le bureau, puis rejoignent l'école ou leur étage. Certains arrivent épuisés d'un cours de gym ou d'un examen en nous implorant de leur ouvrir l'ascenseur. D'autres partent en retard et sont contraints de courir pour éviter la punition.



Il fallait que je vous parle de la pause-café, les merveilleuses tartines de pain frais et le bon café ou cacao le matin. L'eau ou le sirop et les restes de dessert de la cuisine l'après-midi. Lors d'anniversaires, nous avons même la chance d'être accueillis à la pause avec des croissants et viennoiseries ou des gâteaux fait maison.

Durant mon stage, j'ai pu prendre part à plusieurs joyeuses activités. Tout d'abord, en décembre, en assistant à l'arrivée très classe du Saint-Nicolas et du Père Fouettard en vieille voiture. Puis en aidant à la création de notre crèche de Noël pour le « Chemin des Crèches ». Ensuite, j'ai participé au souper de fin d'année du personnel, moment d'échange lors d'un bon repas péruvien ou local. Puis la course de Noël, pendant laquelle les jeunes et le personnel se côtoyaient sur les pavés de la vieille ville de Sion. Et pour finir le souper de Noël des jeunes avec un délicieux repas concocté par la cuisine et la distribution des cadeaux auxquels j'ai participé à la Villa des Collines. Et j'aurai encore la chance d'assister à la fête de fin d'année scolaire qui aura lieu dans les jardins de l'institution qui s'annonce très sympathique et je l'espère ensoleillée.

Baptiste Torrent, stagiaire MPC



BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

Trésorerie

Caisse	15'204.15	13'582.40	8'454.40
CCP	78'279.42	138'183.99	102'548.70
BCV Exploitation	642'296.15	682'791.10	168'339.45

Créances résultant de prestations de service

Débiteurs pension	123'713.90	149'264.20	114'553.95
Réserve pour débiteurs douteux	-1'336.75	-1'336.75	-1'486.75

Stocks

Stock cuisine	5'789.00	4'497.20	5'086.20
---------------	----------	----------	----------

Autres créances à court terme

Impôt anticipé à récupérer	212.88	212.88	191.58
----------------------------	--------	--------	--------

Actifs de régularisation

Actifs anticipés	85'579.29	5'962.60	601'665.62
------------------	-----------	----------	------------

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations corporelles meubles

Mobilier	0.00	0.00	0.00
Agencement fixe	137'265.15	74'134.20	80'179.20
Système de communication	0.00	0.00	0.00
Véhicules	16'949.70	14'891.40	22'337.10

TOTAL DE L'ACTIF:

1'103'952.89	1'082'183.22	1'101'869.54
--------------	--------------	--------------

PASSIF

DETTES À COURT TERME

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services

Créanciers	413'933.97	366'242.20	371'086.72
c/c Etat du Valais	373'037.15	250'402.50	361'432.21
	40'896.82	115'839.70	9'654.51

Autres dettes à court terme

Activités autofinancées	89'358.15	68'207.35	44'888.40
-------------------------	-----------	-----------	-----------

Passifs de régularisation et provisions à court terme

Passifs transitoires	101'460.77	117'333.67	124'294.42
----------------------	------------	------------	------------

DETTES À LONG TERME

Prêt de la Fondation Sainte-Famille	499'200.00	530'400.00	561'600.00
-------------------------------------	------------	------------	------------

FONDS PROPRES

Capital social	0.00	0.00	0.00
Découvert reporté	500'000.00	500'000.00	500'000.00
	-500'000.00	-500'000.00	-500'000.00

TOTAL DU PASSIF:

1'103'952.89	1'082'183.22	1'101'869.54
--------------	--------------	--------------

COMPTES CONDENSÉS DES CHARGES ET PRODUITS - PRIX DE REVIENT PAR JOUR

Libellés	Comptes 2016	PRJ	Budget 2016	PRJ	Comptes 2015	PRJ
Nombre de journées de présence Journées hors canton	20'195.00 1'791.00		20'532.00 1'464.00		20'590.50 1'741.00	
Nombre de journées valaisannes	18'404.00		19'068.00		18'849.50	
CHARGES						
Personnel	4'612'023.05	228.37	4'759'115.15	231.79	4'589'548.60	222.90
Besoins médicaux	5'575.30	0.28	5'700.00	0.28	4'593.05	0.22
Alimentation & Boissons	150'816.05	7.47	162'499.00	7.91	140'597.15	6.83
Ménage	14'070.20	0.70	14'085.00	0.69	12'128.25	0.59
Entretien & Réparations	244'031.75	12.08	183'140.00	8.92	163'470.90	7.94
Utilisation des installations	88'840.60	4.40	65'730.70	3.20	88'113.40	4.28
Energie & Eau	66'752.00	3.31	76'500.00	3.73	65'199.00	3.17
Ecole, formation et loisirs	114'815.85	5.69	116'000.00	5.65	110'899.05	5.39
Bureau & Administration	63'660.10	3.15	63'780.00	3.11	65'307.45	3.17
Autres frais d'exploitation	4'907.00	0.24	4'850.00	0.24	4'016.65	0.20
Total charges	5'365'491.90	265.68	5'451'399.85	265.51	5'243'873.50	254.67
PRODUITS						
Contributions de répondants ou parents	1'038'701.35	51.43	981'045.00	47.78	1'022'316.25	49.65
Loyers & Intérêts	5'868.35	0.29	2'000.00	0.10	3'759.80	0.18
Produits sur prestations	27'100.00	1.34	18'000.00	0.88	27'922.15	1.36
Contributions & Subventions	905'719.00	44.85	904'842.00	44.07	905'719.00	43.99
Total produits	1'977'388.70	97.91	1'905'887.00	92.83	1'959'717.20	95.18
DEFICIT	3'388'103.20	167.77	3'545'512.85	172.68	3'284'156.30	159.50
Charges journées valaisannes	4'889'651.55		5'062'696.90		4'800'485.35	
75 % journées valaisannes dépenses à charge canton	3'667'238.65		3'797'022.70		3'600'364.00	



FONDATION CITE PRINTEMPS – SION

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT DESTINE AU CONSEIL DE FONDATION POUR L'EXERCICE 2016



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

Nous attirons l'attention sur le dernier point de l'annexe aux comptes présentant la variation du découvert. Le capital de la Fondation se retrouve complètement absorbé. La Fondation Cité Printemps pourrait se trouver en manque de liquidités d'une part si l'Etat du Valais ne versait pas les acomptes en couverture du déficit, et d'autre part s'il devait y avoir d'importants investissements non subventionnés ou dans le cas d'une insuffisance de recettes ainsi que d'une compression trop drastique des charges.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

FIDUCIAIRE ACTIS SA

Christophe Bertholet
Réviseur responsable
Expert réviseur agréé

Cyril Actis-Datta
Réviseur agréé

Sion, le 15 mars 2017
CA/ud/1003

Annexes : Comptes 2016

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

† SERGE ACTIS
lic. en sciences
économiques
et commerciales

MICHEL POLLY
expert fiduciaire diplômé

CHRISTOPHE BERTHOLET
expert fiduciaire diplômé

CYRIL ACTIS-DATTA
brevet fédéral de spécialiste
en finance et comptabilité
agent fiduciaire diplômé

www.fiduciaire.ch • CIP 19-3066-4



Place du Mât de C.B. 845, CH-1950 Sion tél. +41 027 327 22 77, fax +41 027 327 22 79 • email actis@fiduciaire.ch

ETAT DU PERSONNEL AU 31.12.2016

Directeur M. Serge Moulin
 Coordonnateur 6-15 ans M. Steve Germanier
 Coordonnateur 15-18 ans * M. Sébastien Maccaud
 Administratrice * M^{me} Brigitte Fournier

Secrétaires-réceptionnistes M^{me} Cindy Germanier
 Stagiaire MPC M. Baptiste Torrent

Educateurs-trices du secteur 6 - 15 ans

1^{er} étage * M^{me} Gentiane Bajrami
 * M^{me} Maud Fornerod
 * M. Jean-Pierre Nanchen
 * M. Adrien Zorzi

2^e étage * M. Olivier Comina
 * M. Régis Follonier
 * M^{me} Myriam Maye
 * M^{me} Annick Praz
 * M^{me} Lorrie Veuthey

3^e étage * M^{me} Nadia Curdy-Locher
 * M. Bertrand Delasoie
 * M^{me} Sylviane Dorsaz
 * M^{me} Sandra Tacchini
 * M. Jérôme Terrettaz

4^e étage * M^{me} Janick Barman
 * M^{me} Nathalie Carron
 * M^{me} Sandra Epiney
 * M. Alain Fickentscher
 * M. Mathieu Hugon-Duc

Educateurs-trices du secteur 15 - 18 ans

La Passerelle M^{me} Béatrice Alix
 * M. Pierre-Alain Nanchen
 * M^{me} Camille Rossier
 * M^{me} Claudine Rossi-Rey
 * M. Paolo Vivani

Les Collines * M. Antonin Bourgois
 * M^{me} Katia Breidenbach
 * M. Alexander Cambria
 * M^{me} Laura Millot
 M. Patrick Zufferey

Phase de progression M^{me} Béatrice Alix

* M. Pierre-Alain Corthay

Educateur de soutien * M. Dino Bartolotta

Educateurs-trices remplaçant-e-s ; travail sur mandat

* M. Didier Bianchi
 * M. Alexis Burgdorfer
 * M^{me} Elody Muster

* M^{me} Florine Pignat
 * M^{me} Charlotte Udry

Psychologue * M^{me} Marie Schäfer

Stagiaires * M^{me} Chloé Forter
 * M^{me} Sasha Grippo
 * M. Loïc Largey

* M^{me} Alison Moret
 * M. Alain Richon
 * M^{me} Solène Rossier

Veilleuses de nuit * M^{me} Constance Anderau Häberli
 * M^{me} Noëlle Crettaz

* M^{me} Nathalie Genin
 * M^{me} Marie-Louise Métrailler

Responsable technique/MSP * M. Jean-Marie Fournier

Apprenti agent d'exploitation M. Patrick Gross

Cuisine * M. Pascal Jacquod
 * M^{me} Hélène Coelho

* M^{me} Anne-Catherine Glassey
 * M^{me} Pascale Mabillard

Employées de maison * M^{me} Marie-Claire Balbi
 M^{me} Catarina Da Conceição

* M^{me} Maria Fournier

Lingerie M^{me} Catarina Da Conceição

* M^{me} Lucienne Déléze

Animateurs spirituels * M^{me} Anne-Marie Fournier
 * M. José Mittaz
 * M. Roland Salamin

* M. Gaëtan Steiner
 * M. Eddy Travelletti

* Personnel à temps partiel

DONATEURS 2016

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, les entreprises, les fournisseurs qui régulièrement ou ponctuellement nous apportent leur soutien par leur appui financier et leur don en nature. *(par ordre alphabétique)*

Alyaseen Musaeid, Crans-Montana

Antonioli Philippe, Bramois

Barman & Nanzer SA, Sierre

Bitz Électricité SA, St-Léonard

Bitz & Savoye SA, Sion

Bourgeoisie de Sion

Bornet Patrick, Sion

Carron Florentin, Fully

Carrosserie 88 Sàrl, Sion

Carruzzo et Cie SA, Chamoson

Clivaz Réjane et Christophe, Sion

Commune de Bagnes

Commune de Charrat

Commune d'Evionnaz

Commune de Monthey

Commune de Nendaz

Commune de St-Léonard

Commune de Vollèges

Courtine & Héritier SA, Savièse

Couvent Ste Ursule, Sion

Dayer Grégoire, Sion

De Roten Pierre-Christian, Sion

Dubosson Fernand Anselme, Troistorrents

Ecole professionnelle artisanale, Martigny

Energie Sion Région SA, Sion

Fabriques de stores Michel SA, Sion

Famille Dayer Paul, Sion

Famille Giroud Yvonne, Lausanne

Fiduciaire Actis SA, Sion

Fournier Patrick, Sion

Fraternité Franciscaine, Sion

Frialp SA, Sion

Fumeaux Josette et Dionys, Sion

Gabioud Bernard et Betchov Denyse, Sion

Gaillard Erika et Joël, Orsières

Gemmet Handels AG, Brig-Glis

Gualino SA, Martigny

Hauri Pascal, Sion

Héritier Fromages SA, Sion

Imprimerie Fiorina Sàrl, Sion

Jacquod Eric, Bramois

Jollien Paul, Savièse

La Potagère, St-Pierre-de-Clages

Le Délice du Grand-Pont, Sion

Mabillard Pierrette, Sierre

Maintair SA, La Conversion

Marché du Meuble SA, Sion

Métraiiller Bernard, Uvrier

Meugnier Mercedes, Sierre

Morard Nicolas, Ayent

Mukuna Akanga, Sion

Nanchen Philippe, Lens

Oberholzer Bernard, Troistorrents

Pignat Bernard, Vouvry

Roduit-Bourban Immobilier, Sion

Rossier Nicolas, Salins

Rossier Paul, Salins

Roux Jean Richard Sàrl, Sion

Schulthess Maschinen AG, Wolfhausen

Studer Myrta, Lausanne

Tacchini Nicolas Menuiserie Sàrl, Savièse

Udry Cuisines SA, Sion

Varone Philippe, Sion

Vianin Guy-Pierre, Bramois

Membres du Conseil de Fondation

Président :

M^e Grégoire Dayer
Avocat-notaire, Sion

Vice-présidente :

Sœur Gabrielle Müller
*Supérieure générale de la Congrégation
de Sainte-Ursule, Sion*

Secrétaire :

M. Bernard Roduit
Agent immobilier, Sion

Directeur :

M. Serge Moulin, Vollèges

Membres :

M. Jean-Daniel Métrailler
Inspecteur scolaire, Sion

M^{me} Mercedes Meugnier-Cuenca
Infirmière, conseillère municipale, Sierre

M. Marco Mayoraz
Professeur, Sion

M. Jean-Michel Micheloud
Employé de banque, Bramois

Renseignements

DIRECTION ET ADMINISTRATION :

Fondation Cité Printemps
Rue de Gravelone 3
Case postale
1950 Sion 2 Nord
Tél. 027 329 00 60 – Fax 027 329 00 69
E-mail : info@cite-printemps.ch
Site : www.cite-printemps.ch

COLONIE ST-NICOLAS-DE-FLUE :

Les Clèves
1997 Haute-Nendaz
Téléphone 027 288 22 17

LES COLLINES :

Rue de Lausanne 36
1950 Sion
Téléphone 027 322 97 10

LA PASSERELLE :

Rue de Gravelone 3
Case postale
1950 Sion 2 Nord
Téléphone 027 329 18 43

Banque Cantonale du Valais
Compte N° CH98 0076 5001 0055 2170 7



www.entraide.ch